

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE**  
**du 3 février 2025**

**L'an deux mil vingt-cinq le 3 février le Conseil Municipal de la Commune s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur BOULAY Jean Albert, Maire.**

**M. AMIOT Michel a été élu secrétaire.**

Convocation du 30 janvier 2025.

**PRESENTS** : M. BOULAY Jean-Albert, Mme KROVIARSKI-PORTEVIN Bénédicte, M. RIDOR Gérard, Mme CARMINATI Catherine, M. RIGOLLET Alain, Mme TOURNEAU Guylaine, M. AMIOT Michel, M. BIGOT Jacky, Mme BIGOT Laëtitia, Mme LE GALL Céline, M. THÉRET Jean-Pierre, M. ABDALLAH Georges, M. BEAUNÉ Christian, Mme FLEURY Joëlle

**ABSENTE EXCUSEE** : Mme CABIROL Marie-Christine (pouvoir donné à M. M. ABDALLAH Georges).

**Approbation du procès-verbal du 13 janvier 2025**

Le conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 13 janvier 2025.

**2025-006 INSTITUTION ET VIE POLITIQUE : Indemnité des élus.**

Vu la délibération n° 2020/34 relative aux indemnités des élus communaux ;  
Vu l'arrêté n° 2025/08 par lequel le Maire donne une délégation de fonction à M. BIGOT Jacky.

Considérant que la commune compte 1191 habitants,

Considérant que pour une commune de 1191 habitants le taux maximum de l'indemnité de fonction d'un conseiller municipal titulaire d'une délégation de fonction est fixé à 6 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique,

Considérant l'obligation de respecter l'enveloppe indemnitaire globale composée du montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées au maire et aux adjoints en exercice,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de déterminer les taux des indemnités des conseillers municipaux pour l'exercice de leurs fonctions dans la limite des taux maximums fixés par la loi.

M. le Maire propose au conseil municipal :

- \* De déterminer le taux de l'indemnité de fonction du conseiller municipal délégué : 3 % de l'indice brut terminal de le l'échelle indiciaire de la fonction publique.
- \* De dire que ces crédits nécessaires seront inscrits au chapitre 65 du budget.
- \* De dire que le tableau suivant sera annexé à cette délibération :

Fonction	Nom Prénom	Taux appliqué	Montant brut mensuel
Conseiller municipal délégué	BIGOT Jacky	3 %	123.32 €

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal valide les propositions listées ci-dessus.

## AFFAIRES DIVERSES

### Recensement de la population 2025

M. Bigot Jacky, coordonnateur communal, dit que l'enquête de recensement est réalisée à 82 %.

### Point de situation sur le projet multi-commerces – au 33 bis Grande Rue

Un mur mitoyen existe entre le 33 bis et le 35. Un bornage va être fait pour déterminer à qui il appartient.

- M. Théret Jean-Pierre demande pourquoi il existe différents niveaux à l'extérieur du bâtiment : un relevé topographique va être fait pour déterminer les niveaux.
- M. Amiot Michel demande s'il est possible de créer une porte à la place d'une fenêtre dans la future partie vente du bâtiment.
- M. Amiot Michel demande que la création de l'espace vente et la démolition du bâtiment « arrière » fassent partie de la première phase des travaux, ce qui permettrait d'avoir un dépôt de pain dans un premier temps.
- M. Théret Jean-Pierre demande s'il est prévu de changer la toiture en fibrociment ? Si ce n'est pas prévu il faudra veiller à bien la protéger.
- M. Boulay Jean Albert dit que les réseaux eau, électricité et fibre sont existants côté grande rue.
- M. Boulay Jean Albert dit le permis de construire a été déposé le 22 janvier 2025 et que son instruction peut prendre jusqu'à 5 mois.

**Pour information :** La commission travaux se réunira le 13 février 2025 à 10h00 en mairie.

### Point de situation sur les Ressources Humaines

Intervention de Mme Kroviarski-Portevin Bénédicte :

- Mme Priou Corinne travaille en mi-temps thérapeutique jusqu'au 28 février 2025 inclus. Elle doit se rendre chez un médecin expert le 6 février 2025.
- Mme Joubert Valérie est en congé de maladie ordinaire jusqu'au 10 mars 2025. Deux agents ont été recrutés pour la remplacer : Mme Boutfol Laurence pour l'agence postale communale et Mme Gouza Cassandre pour la partie « accueil de la mairie/état civil/urbanisme. Mme Gouza Cassandre a également été recrutée pour remplacer Mme Besnard Renée au SIVOS Chitenay/Cormeray/Seur.
- M. Decamp Julien a été recruté le 1<sup>er</sup> janvier 2025 sur un poste d'adjoint technique à 24.5/35<sup>ème</sup>. Il bénéficie actuellement d'une formation en interne pour l'accompagner dans sa prise de poste.
- Concernant la garderie : aucun problème n'est à signaler.
- Concernant la cantine et le nouveau cuisinier : les retours des parents et des enfants sont positifs.

Intervention de M. Ridor Gérard :

- Les deux agents techniques effectuent essentiellement des travaux de maintenance et de rangement pendant cette période hivernale.

**Prochain conseil le 3 mars 2025 à 19h00.**

**Fin du conseil : 20h00**

Le Maire  
M. Jean Albert BOULAY



Le secrétaire de séance  
M. Michel AMIOT